

France se réservait dans le golfe Saint-Laurent, le Cap-Breton, l'île du Prince-Edouard et quelques autres îles. Le monarque français sacrifiait nos plus belles colonies, afin d'acheter le trône d'Espagne pour sa famille.

Plan.

“ *Que savez-vous du marquis de Vaudreuil et de son influence au Canada ?* ”

Début.—Portrait physique et moral... choisir quelques traits sans trop insister. Transition : montrer la conséquence du caractère sur les actes publics.

Milieu.—Énumère les principaux faits de son administration :—contre les Iroquois,—le gouvernement de Montréal,—l'organisation de la colonie...

Conclusion.—Résultats heureux : religieux, sociaux, domestiques, politiques.

No III.—ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

Pédagogie.—La première classe. (V. p. 12.)

L'on peut affirmer que la *discipline* n'existe pas *en soi* : elle est une *résultante* et dépend d'un certain nombre de conditions.

Le professeur *disciplinaire* par principe est exposé à deux dangers : ou bien il use très vite son autorité ; ou bien sa classe, uniquement subordonnée à l'ordre matériel, n'est pour les élèves d'aucun intérêt ni d'aucun profit.

Quatre conditions peuvent suffire à l'établissement et au maintien de la discipline :—1. *rareté et maintien des punitions* ; 2. *connaissance exacte des élèves* ; 3. *régularité des exercices en classe* ; 4. *préparation des matières par le professeur*.

1° **La rareté et le maintien des punitions.**—Chaque maison a son système de punitions ; chaque professeur disposera donc de sanctions variées.

a) Le meilleur genre de punitions c'est de “faire réparer” des devoirs mal soignés, des leçons mal sues, des explications non préparées.

L'élève surpris à ne pas suivre devra vous rapporter—par écrit—le mot à mot de toute l'*explication*, ou le corrigé du devoir, ou le résumé d'une appréciation.

b) Gardez-vous de menacer sans cesse, sans jamais exécuter : un ou deux *exemples* établiront votre autorité. Une fois donnée, la punition doit être maintenue.

c) Ne mettez pas un élève “à la porte de la classe,” sinon pour grave manquement à la tenue ou au respect.

(A suivre.)

ART. I. — Syntaxe grammaticale.

Pédagogie (V. p. 12, 13). — L'enseignement de la syntaxe et de la langue doit être

1.) **Concret et vivant.** Ainsi, peu de définitions, peu de for-